

# Guide du porteur de projet

Date du document : octobre 2023



## Table des matières

<b>Guide du porteur de projet</b> .....	1
Table des matières .....	2
1. Processus général.....	3
2. Inscription / connexion.....	4
2.1. Inscription sur la plateforme .....	4
2.2. Connexion sur la plateforme .....	5
2.3. Réinitialiser mon mot de passe .....	5
3. Soumettre un projet.....	5
4. Suivi de votre soumission.....	6
5. Combien de temps dure le processus de sélection d'un projet ? .....	6
6. Quels sont les critères d'éligibilité des projets ? .....	7
7. Quels sont les critères de sélection des projets ? .....	8
8. Processus de gestion d'un projet soutenu par la Fondation John Cockerill .....	12

## 1. Processus général

Toute structure juridiquement établie (asbl, coopérative, de fait, privée, société ...) ou ONG peut déposer un projet à la Fondation John Cockerill. Seules les structures à finalité autre qu'économique et commerciale sont éligibles. La soumission de projets se fait exclusivement en ligne ([www.johncockerillfoundation.org](http://www.johncockerillfoundation.org)) et comporte deux volets. Les projets ne doivent pas avoir un caractère religieux ou politique.

La première étape, dite **d'éligibilité**, consiste à vérifier les informations légales de votre organisation (document prouvant l'existence de la structure ou les coordonnées d'une structure d'adossement) et la conformité du projet au regard des critères d'éligibilité définis par la Fondation John Cockerill (cfr. ci-après). Une notification est envoyée lorsque cette étape est complétée.

Si le projet est éligible, la seconde étape concerne le **dossier de sélection** en vue de sa présentation au Comité de Sélection de la Fondation John Cockerill. C'est ce comité qui sélectionne les projets qui pourraient être soutenus par la Fondation John Cockerill.

Une notification et un email sont envoyés lorsque le dossier est complété dans sa globalité pour être présenté au Comité de Sélection. Un email est envoyé lorsque le Comité de Sélection a statué sur le projet.

Lors de la phase de sélection, vous pouvez enregistrer votre projet et le retravailler à votre convenance avant de le soumettre définitivement. A chaque nouvelle sauvegarde, un nouveau lien est généré. Vous pouvez choisir de recevoir le lien par mail et/ou de le copier et l'enregistrer. Ce lien ne doit pas être partagé et expirera au bout de 30 jours. Passé ce délai, votre formulaire sera supprimé.

## 2. Inscription / connexion

### 2.1. Inscription sur la plateforme

- Rendez-vous sur la page de connexion / Inscription :  
<https://www.johncockerillfoundation.org/login/>
- Utilisez le formulaire sous le bouton "Vous n'avez pas encore de compte ?" pour créer votre compte.

**Bienvenue dans l'espace dédié à la soumission de projets auprès de notre Fondation**

**Se connecter**  
Si vous avez déjà un compte utilisateur, entrez votre adresse email et votre mot de passe ci-dessous.

Adresse email \*

Mot de passe \*

[Mot de passe oublié ?](#)

Se souvenir de moi

Connexion

**Vous n'avez pas encore de compte ?**

Inscrivez-vous

**S'inscrire**  
Créez-vous un compte utilisateur afin de pouvoir introduire un projet.

Dénomination légale de l'organisation \*

Document prouvant l'existence de la structure ou les coordonnées d'une structure d'adossement \*

Cliquez ou déplacez un fichier dans cette zone pour le téléverser.

Adresse

Adresse ligne 1

Adresse ligne 2

Ville

Code postal

Pays \*

AD

Personne de contact \*

Prénom

Nom

Adresse email \*

justine.pedol@johncockerill.com

Mot de passe \*

Confirmer le mot de passe

Je m'engage à respecter la charte de la Fondation John Cockerill \*

Vos données seront traitées conformément à notre Politique de protection des données à caractère personnel \*

- Après envoi du formulaire, vous recevez un email à l'adresse indiquée afin de confirmer la validité de votre adresse email ainsi que votre demande de création d'un compte. Vous devez suivre le lien dans l'email reçu afin de pouvoir commencer à utiliser la plateforme et soumettre un projet.

## 2.2. Connexion sur la plateforme

- Rendez-vous sur la page de connexion / Inscription
- Utilisez le formulaire "Se connecter" pour accéder aux formulaires d'éligibilité et de sélection.

Bienvenue dans l'espace dédié à la soumission de projets auprès de notre Fondation

**Se connecter**

Si vous avez déjà un compte utilisateur, entrez votre adresse email et votre mot de passe ci-dessous.

Adresse email \*

  

Mot de passe \*

  

[Mot de passe oublié ?](#)

Se souvenir de moi

Vous n'avez pas encore de compte ?

## 2.3. Réinitialiser mon mot de passe

Vous avez oublié votre mot de passe ? Cliquez sur le lien "mot de passe oublié ?" dans le formulaire de connexion.

Vous recevez un email contenant un lien vous permettant de réinitialiser votre mot de passe.

## 3. Soumettre un projet

- Rendez-vous sur la page dédiée <https://www.johncockerillfoundation.org/soumettre-un-projet/> en cliquant sur le bouton "Soumettre un projet"
- Connectez-vous en utilisant vos identifiants ou créez-vous un compte (cfr point 2).
- Répondez à l'ensemble des critères d'éligibilité
- Cliquez sur "Envoyer". Une notification est envoyée lorsque cette étape est complète.
- Si votre projet est éligible, complétez le dossier de sélection uniquement **en français dans la partie FR du site ou uniquement en anglais dans la partie EN du site** afin de faciliter l'évaluation par le Comité de Sélection. **Si votre dossier n'est pas rentré en FR ou en EN, il ne pourra malheureusement pas être évalué.**

Vous pouvez, à tout moment, enregistrer votre projet et le retravailler à votre convenance avant de le soumettre définitivement. A chaque nouvelle sauvegarde, un nouveau lien est généré. Vous pouvez choisir de recevoir le lien par mail et/ou de le copier et l'enregistrer.

Ce lien ne doit pas être partagé et expirera au bout de 30 jours. Passé ce délai, votre formulaire sera supprimé.

Dès que votre dossier est complet, cliquer sur « Envoyer ». A ce moment, vous ne pourrez plus le modifier.

Une notification et un email sont envoyés lorsque le dossier est en ordre pour être présenté au Comité de Sélection ainsi qu'un email lorsque le Comité de Sélection a statué sur le projet.

## 4. Suivi de votre soumission

Les membres du Comité de Sélection analysent et évaluent l'ensemble des dossiers rentrés dans la période mentionnée et avalisés par le Program Manager. Lors de chaque session, les membres du Comité de Sélection échangent et débattent autour des dossiers puis sélectionnent les dossiers qui pourraient recevoir un soutien de la Fondation John Cockerill.

Le Program Manager de la Fondation John Cockerill assure l'exécution, la gestion et le suivi des recommandations du Comité de Sélection. Le Program Manager prend contact avec vous à l'issue du Comité de Sélection et devient votre personne de contact privilégiée.

Si votre projet est sélectionné par le Comité de Sélection, vous entrez dans la phase de pré-conventionnement. Durant cette phase, nous analysons une nouvelle fois votre dossier afin de voir comment nous pouvons répondre concrètement à votre besoin. Nous nous permettons ensuite de prendre contact avec vous pour échanger et obtenir de plus amples informations quant à l'évolution et la réalisation du projet. Nous revenons par la suite vers vous pour vous informer du soutien ou non de la Fondation John Cockerill. En cas de soutien, vous serez invité à signer une convention avec la Fondation John Cockerill. Elle reprend les détails et les modalités du partenariat de la Fondation John Cockerill pour votre projet ainsi que les étapes de suivi à long terme définies de commun accord.

Ensuite, la Fondation John Cockerill s'attachera à exécuter le soutien selon les termes de l'accord conclu. Cette phase comportera des échanges réguliers entre le Groupe de Travail Projet (interne à la Fondation) et votre équipe afin de s'assurer que l'exécution du soutien est conforme aux attentes. A l'issue du projet, un bilan final sera réalisé.

## 5. Combien de temps dure le processus de sélection d'un projet ?

Le processus de sélection de projet se déroule en trois phases :

- La **phase d'éligibilité** consiste à vérifier les informations légales de votre organisation et vérifier la conformité du projet au regard des critères d'éligibilité définis par la Fondation John Cockerill. Cette étape peut durer de 1 à 5 jours.
- Le **dossier de sélection** consiste à fournir tous les éléments nécessaires à l'analyse du projet par le Comité de Sélection. Cette étape prend fin à la date ultime de soumission des projets.

- Le **choix du Comité de Sélection** : lors de cette étape, le Comité de Sélection statue sur les projets (sélection, report ou refus).
- **Confirmation du statut de votre projet** par le Program Manager. Cette étape peut prendre de 1 à 15 jours après le Comité de Sélection.

Retrouvez le planning prévisionnel des sessions sur la page « Soumettez-nous votre projet ».

## 6. Quels sont les critères d'éligibilité des projets ?

- **Adhésion à la charte de la Fondation John Cockerill**  
Le projet et l'ensemble des intervenants s'engagent à respecter la [charte de la Fondation John Cockerill](#).
- **Le projet est-il porté par une structure dont la finalité est exclusivement économique et commerciale ?**
- **Inscription du projet dans les ODD de l'ONU**  
La Fondation John Cockerill inscrit son action dans les [Objectifs de Développement Durable définis par les Nations Unies](#). Le projet doit s'inscrire dans au moins un des 17 ODD.
- **Conformité du projet avec les valeurs essentielles de la Fondation John Cockerill**  
Le projet doit être en adéquation avec toutes les valeurs essentielles prônées par la Fondation John Cockerill, à savoir :
  - HUMAIN** : Nous respectons tout être humain et nous privilégions des valeurs d'ouverture, de considération, d'empathie et de bienveillance envers tous.
  - ENGAGÉ** : Nous prenons position et nous agissons pour défendre nos valeurs, nous avons foi dans ce que nous faisons et nous en sommes fiers.
  - RESPONSABLE** : Nous agissons de façon réfléchie et prenons en considération les conséquences de nos actions et de nos inactions. Nous sommes tous des ambassadeurs de la démarche sociétale de la Fondation John Cockerill.
  - INNOVANT** : Nous privilégions l'innovation technique, technologique, conceptuelle et méthodologique et cherchons à mettre notre créativité et notre originalité au service des causes que nous défendons, dans une approche progressive.
  - ORIENTÉ PROJET** : Notre priorité est de mettre en oeuvre des projets et des solutions concrètes qui répondent durablement aux besoins des communautés de manière collective.
  - ETHIQUE** : Nous agissons dans le respect d'une morale égalitaire, équitable et universelle, de la déclaration universelle des droits de l'Homme et de loyauté des pratiques.
- **Le projet doit s'inscrire dans le [périmètre des activités opérationnelles et commerciales du Groupe John Cockerill](#)**

- **Le projet doit concerner une communauté clairement identifiée ou identifiable**  
L'action de la Fondation John Cockerill vise des communautés clairement identifiées ou identifiables. Le principe est d'agir de manière concrète autour de soi, à une échelle locale : au niveau d'un groupe de personnes, d'une communauté, d'un village, d'une ville. Le projet doit identifier clairement qui seront les bénéficiaires du projet et à quelle échelle.
- **Le projet doit permettre un soutien mixte (distributif et opératif)**  
Le type de mécénat accordé par la Fondation John Cockerill sera obligatoirement un mécénat mixte, à savoir un investissement financier et en compétences/produits/services... La Fondation John Cockerill s'appuie sur l'expertise, le savoir-faire et les compétences des collaborateurs du Groupe John Cockerill et peut apporter un support en termes de réalisation technique (conception, fabrication...), de logistique... La Fondation John Cockerill ne contribue pas à un projet uniquement en financier.
- **Le projet doit être prêt à être mis en œuvre et doit être réalisable à moyen terme**  
Sa présentation intègrera les grandes étapes de réalisation ainsi qu'une ébauche budgétaire.
- **Le projet doit avoir un impact durable à long terme**  
Les projets soutenus par la Fondation John Cockerill doivent avoir un impact durable à long terme pour la collectivité bénéficiaire.

Tous ces critères seront à expliciter en détails dans la partie sélection de la soumission.

## 7. Quels sont les critères de sélection des projets ?

Les critères de sélection d'un projet nous permettent d'obtenir de plus amples informations sur le projet soumis et de pouvoir évaluer sa pertinence par rapport à la stratégie de la Fondation John Cockerill.

\* = champs obligatoires

### Avez-vous une personne de contact chez John Cockerill ?

Cette question n'est pas obligatoire et nous permet de potentiellement identifier un parrain « naturel » au projet.

### Description de l'association qui porte le projet \*

Expliquez en quelques mots votre association & sa finalité.



## Nom du projet \*

Spécifiez ici le nom que vous avez donné à votre projet. C'est ce nom qui servira de référence en cas de sélection.

## Description du projet\*

Présentez globalement votre projet ainsi que ses objectifs (chiffres clés, public(s) cible(s), impact...) en maximum 3000 caractères, espaces compris.

## Apport de sens

Les communautés dans le monde font face à des défis multiples et complexes. La Fondation John Cockerill concentre son action sur le soutien et l'accompagnement de projets de proximité en lien avec les [Objectifs de Développement Durable \(ODD\) de l'ONU](#), qui touche l'ensemble d'une communauté et non pas des personnes de manière individuelle. Notre rôle est d'apporter du soutien et de l'accompagnement pour rendre leurs conditions de vie les plus dignes possibles. Il est donc primordial que votre projet mette en avant l'apport de sens dans sa réalisation et ses résultats.

- **Sélectionnez-le ou les ODD correspondant(s) à votre projet. \***

- |                                              |                                                                     |
|----------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------|
| 01. Pas de pauvreté                          | 10. Inégalités réduites                                             |
| 02. Faim "Zéro"                              | 11. Villes et communautés durables                                  |
| 03. Bonne santé et bien-être                 | 12. Consommation et reproduction responsables                       |
| 04. Education de qualité                     | 13. Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques |
| 05. Egalité entre les sexes                  | 14. Vie aquatique                                                   |
| 06. Eau propre et assainissement             | 15. Vie terrestre                                                   |
| 07. Energie propre et d'un coût abordable    | 16. Paix, justice et institutions efficaces                         |
| 08. Travail décent et croissance économique  | 17. Partenariats pour la réalisation des objectifs                  |
| 09. Industrie, innovation et infrastructures |                                                                     |

- **Précisez de quelle manière votre projet répond aux ODD sélectionnés. \***  
L'explication est limitée à maximum 500 caractères, espaces compris.

## Empreinte écologique du projet

L'empreinte écologique, c'est-à-dire l'expression de l'impact d'une action sur les ressources de la planète, est un des enjeux de notre société.

Le concept d'impact environnemental désigne toute modification de l'environnement, positive ou négative, résultant totalement ou partiellement des activités, des services ou des produits d'un

organisme, de sa conception à sa « fin de vie ». Il n'existe aucun produit dont l'impact environnemental est nul. Même les produits dits « verts », « écologiques », « bons pour l'environnement » ont des impacts négatifs sur l'environnement. En effet, tout produit a besoin de matières premières et d'énergie pour être fabriqué ou pour fonctionner. Tout produit doit être emballé et transporté. Enfin, même s'il est plusieurs fois recyclé, tout produit ou emballage deviendra un jour un déchet.

Dans cet esprit, votre projet devra par exemple s'engager à maîtriser la mobilité des personnes ou du matériel en favorisant des moyens de transport plus écologique, en maîtrisant les consommations énergétiques et en prenant en compte la limitation du gaspillage, le recyclage des déchets et en favorisant la réutilisation de matériel, origine locale, circuit court...

Pour en savoir plus sur l'analyse du cycle de vie, [consultez cette vidéo](#)

- **Avez-vous déjà envisagé/réfléchi à l'empreinte de votre projet ? \***
  - Si oui, expliquez en quelques mots

## Rayonnement et reproductibilité

La Fondation John Cockerill souhaite mettre en avant des projets visibles et reproductibles dans d'autres zones géographiques ou dans d'autres environnements.

- **Avez-vous établi et finalisé un plan de communication ? \***
  - Si oui, partagez votre plan de communication \*  
(upload d'un seul fichier autorisé dans les extensions suivantes :  
.pdf,.xls,.numbers,.xlsx,.doc,.pages,.docx,.odt)
  - Si non, détaillez vos pistes de communication \*
- **Est-ce que votre projet peut être reproduit et donc transposé par d'autres personnes ailleurs que dans le cadre défini pour ce projet ? \***
  - Expliquez votre réponse \*

## Mécénat mixte : distributif et opératif

Le type de mécénat accordé par la Fondation John Cockerill sera obligatoirement un mécénat mixte, à savoir un investissement financier et un investissement non-financier (en technologies, compétences, produits, services).

La Fondation John Cockerill s'appuie sur l'expertise, le savoir-faire et les compétences des collaborateurs du Groupe John Cockerill et peut apporter un support en termes de réalisation technique (conception, fabrication), de logistique... La Fondation John Cockerill ne soutient pas de projets d'un point de vue uniquement financier.

- **Qu'attendez-vous concrètement comme soutien de la Fondation John Cockerill ? \***
  - Expliquez à quoi va servir concrètement le soutien financier de la Fondation John Cockerill
  - Listez les besoins non financiers dont le projet aurait besoin
- **Quel serait le montant financier souhaité (€) ?**  
Merci d'introduire uniquement des montants en Euro, entiers, sans virgule ni de point.
- **Quel est le budget global du projet en (€) ?**  
Merci d'introduire uniquement des montants en Euro, entiers, sans virgule ni de point.
- **Joignez un budget complet (en recettes/dépenses, y compris les dépenses de maintenance et renouvellement à 5 ans) [sur base de ce fichier](#). \***  
Upload d'un seul fichier autorisé dans les extensions suivantes : .pdf, .xls, .numbers, .xlsx, .doc, .pages, .docx, .odt.

## Périmètre géographique

La Fondation John Cockerill déploie son action à l'échelle du monde et exclusivement dans le [périmètre des activités opérationnelles et commerciales du Groupe John Cockerill](#)

- **Dans quel pays le projet va-t-il se dérouler ?**  
Pays \*  
Ville la plus proche \*

## Faisabilité

La mise en œuvre du projet doit être réalisable à moyen terme.

- [Planning prévisionnel de réalisation](#)

Upload d'un seul fichier autorisé dans les extensions suivantes : .pdf, .xls, .numbers, .xlsx, .doc, .pages, .docx, .odt

## 8. Processus de gestion d'un projet soutenu par la Fondation John Cockerill

### a) Lancement – conventionnement

- Réunions de lancement avec le porteur de projet en vue d'affiner les éléments de la convention
- Elaboration de la convention de soutien par la Fondation John Cockerill
- Signature de la convention de soutien par le porteur de projet et la Fondation John Cockerill
- Mise en place d'un Groupe de Travail Projet (GTP) avec des collaborateurs internes à John Cockerill, dont le contact interne mentionné dans le formulaire qui devient le parrain du projet/chef de projet. Ce GTP sera en contact avec vous/votre équipe.
- Le porteur de projet s'engage à suivre le projet du début à la fin de ce qui est prévu dans la convention.

### b) Vie du projet

- En collaboration avec vous/votre équipe, le GTP analyse et réalise ce qui a été convenu dans la convention.
- Le GTP communique régulièrement avec le Program Manager de la Fondation John Cockerill
- Rapports réguliers sur l'état d'avancement du projet, le budget, les KPI, le planning, analyse de risques...

### c) Communication

- La Fondation John Cockerill communique sur un projet à la signature de la convention, au commencement des travaux, pendant les travaux et en fin de collaboration sur ses divers canaux internes (intranet, newsletter, rapport annuel du Groupe John Cockerill) et externes (LinkedIn, Facebook, Instagram, Site web).

### d) Clôture

- Le projet est terminé quand ce qui est prévu dans la convention a été mis en place.

### e) Suivi post-projet

- Un suivi au moins annuel est organisé par le parrain pour s'assurer que ce qui a été mis en place est toujours opérationnel et correspond toujours au besoin de la communauté.



## **Vous vous posez encore des questions ?**

Justine Pedol  
Program Manager  
[info@johncockerillfoundation.org](mailto:info@johncockerillfoundation.org)

Pensez à l'environnement. N'imprimez ce document que si c'est réellement nécessaire.

**#workingonadream**

**John Cockerill**   
**Foundation** 